



MAIRIE DE MONTROZIER

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le onze avril à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONTROZIER, dûment convoqué le sept avril deux mille vingt-six, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie à Gages, sous la présidence de Monsieur Benoît RASCALOU, Maire.

Présents :

Madame Myriam CABROL, Monsieur Stéphane CHAPTAL, Madame Sandrine BOSC, Monsieur Claude BOUTEILLOUX, Monsieur Christian PONS, Monsieur Gilles BERNARD, Monsieur Emmanuel ROUQUIER, Madame Stéphanie VIDAL, Madame Pascaline FONTAINE, Madame Sandrine BOURDON, Madame Laure PUJOL, Monsieur DE OLIVEIRA MAIA Gabriel, Monsieur Jonathan POMARES, Monsieur Bernard ARETTE, Monsieur Laurent GAFFARD, Madame Caroline AOUAT.

Pouvoir de vote :

Madame Clélia POUGET donne pouvoir à Madame Sandrine BOSC

Madame Marie-Christine MAUREL donne pouvoir à Monsieur Bernard ARETTE

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BOSC

1- Délibération 2026-18 fixant les indemnités de fonction des élus votée par 4 voix contre et 15 voix pour.

Le conseil municipal a validé la mise en place des indemnités de fonction du Maire, des 4 adjoints et 5 conseillers municipaux à compter du 13 avril, dans le respect de l'enveloppe globale indemnitaire prévue au code général des collectivités territoriales.

2- Délibération 2026-19 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal votée à l'unanimité des membres présents.

Le conseil municipal, dans un souci de favoriser une bonne administration communale, a décidé de confier pour la durée du mandat 19 délégations prévues à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

3- Délibération 2026-20 pour la désignation du délégué auprès du S.I.E.D.A. votée par 1 bulletin blanc et 18 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Monsieur Christian PONS est élu délégué du SIEDA.

4- Délibération 2026-21 pour la désignation du délégué auprès du S.M.I.C.A votée par 1 bulletin nul et 18 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Madame Sandrine BOURDON est élue déléguée du SMICA.

5- Délibération 2026-22 pour la désignation des délégués auprès du S.M.A.E.P votée par 19 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, MONSIEUR Gilles BERNARD et Monsieur Emmanuel ROUQUIER sont élus délégués du SMAEP.

6- Délibération 2026-23 pour la désignation du délégué auprès du C.N.A.S votée par 19 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Madame Sandrine BOSC est élue déléguée du CNAS.

7- Délibération 2026-24 pour la désignation du délégué auprès du Conseil d'Ecole votée par 19 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Madame Pascaline FONTAINE est élue déléguée du conseil d'école.

8- Délibération 2026-25 pour la désignation du correspondant tempête auprès d'ENEDIS votée par 19 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Monsieur Claude BOUTEILLOUX est élu correspondant tempête auprès d'ENEDIS.

9- Délibération 2026-26 pour la désignation du représentant auprès d'Aveyron Ingénierie votée par un bulletin blanc et 18 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Monsieur Benoît RASCALOU est élu représentant auprès d'Aveyron Ingénierie.

10- Délibération 2026-27 pour la désignation du correspondant incendie et secours votée par 19 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Madame Myriam CABROL est élue correspondante incendie et secours.

11- Délibération 2026-28 pour la désignation du correspondant défense votée par 1 vote blanc et 18 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Madame Sandrine BOSC est élue correspondante défense.

12- Délibération 2026-29 pour la désignation des représentants auprès d'Aveyron culture votée par 19 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Madame Sandrine BOURDON et Madame Laure PUJOL sont élues représentantes auprès d'Aveyron Culture.

13- Délibération 2026-30 pour la désignation des correspondants sécurité routière votée par 19 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Madame Sandrine BOSC et Monsieur Jonathan POMARES sont élus correspondants sécurité routière.

14- Délibération 2026-31 pour la désignation du référent pour l'EPAGE Aveyron Amont votée par 19 voix pour.

Après un vote à bulletin secret, Monsieur Gilles BERNARD est élu référent auprès de l'EPAGE Aveyron Amont.

15- Délibération 2026-32 pour la création des différentes commissions et désignation des membres votée à l'unanimité des membres présents.

Le conseil municipal a validé la formation de la commission d'appel d'offres et des 10 commissions municipales qui pourront par la suite être ouvertes à des représentants de la population ou à des personnes qualifiées.

16- Délibération 2026-33 pour la fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS et la désignation des membres du conseil municipal votée à l'unanimité des membres présents.

Le conseil municipal a fixé à 5 le nombre de membres du conseil municipal qui siégeront au CCAS et a procédé, au scrutin secret, à la désignation des membres.

17- Délibération de principe 2026-34 pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement en application de l'article L332-13-1° (remplacement autorisé pour temps partiel) ou 2° (remplacement autorisé pour détachement courte durée et disponibilité de courte durée d'office, de droit, d'un congé) du Code général de la Fonction Publique votée à l'unanimité des membres présents.

Le conseil municipal a autorisé le recrutement d'agents contractuels pour le remplacement de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels momentanément indisponibles pendant la durée de l'absence de ces agents.

18- Délibération 2026-35 concernant la convention avec l'association Emilie de Rodat pour confier des travaux d'entretien à 6 jeunes pour la période allant du 20 avril jusqu'au 24 avril 2026 votée à l'unanimité des membres présents.

Le conseil municipal a autorisé la signature de la convention avec l'association Emilie de Rodat pour l'organisation de chantiers éducatifs de nettoyage (travaux d'entretien) pour 6 jeunes pendant 4 jours, les 20,21, 23 et 24 avril 2026.